

Conditions générales

Toutes les conditions énoncées dans le présent document doivent être respectées par ALDES Amérique du Nord (ci-après dénommé "Vendeur") et par toute personne achetant des biens à ALDES Amérique du Nord (ci-après dénommé "Acheteur"). La présente politique remplace toute politique antérieure relative à l'objet des présentes, toutes les autres négociations, tous les autres accords et tous les autres écrits n'auront plus de force ni d'effet, et les parties à ces autres négociations, engagements, accords ou écrits n'auront plus de droits ni d'obligations à cet égard.

Garantie — Le Vendeur garantit à l'Acheteur que tout équipement fabriqué par lui et portant sa plaque signalétique est exempt de défauts de matériaux et de fabrication, dans le cadre d'une utilisation et d'un service appropriés et normaux, comme suit : Si, à tout moment au cours de la période de garantie du produit (voir les brochures individuelles), l'acheteur informe le vendeur que, selon lui, l'équipement est défectueux, et renvoie l'équipement à l'usine d'origine du vendeur en port payé, et si l'inspection du vendeur révèle que l'équipement présente un défaut de matériau ou de fabrication, le vendeur y remédiera rapidement, soit, à son choix, en réparant toute pièce ou tout matériau défectueux, soit en le remplaçant gratuitement et en renvoyant l'équipement en port payé au coût le plus bas (si l'acheteur demande un transport supérieur, la différence de coût de transport lui sera facturée). Si l'inspection par le Vendeur ne révèle aucun défaut de matériau ou de fabrication, les frais habituels du Vendeur s'appliqueront. Cette garantie ne sera effective que si l'utilisation et l'entretien sont conformes à nos instructions et si un avis écrit de défaut est donné au vendeur dans cette période. Cette garantie est exclusive et remplace toutes les autres garanties, orales ou implicites, en particulier, sans limitation, il n'y a aucune garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage quelconque. La responsabilité du Vendeur est limitée à la réparation ou au remplacement des matériaux ou des pièces comme indiqué.

Limitation de responsabilité — Le vendeur ne peut être tenu responsable de toute réclamation, ou de toute perte ou tout dommage consécutif ou spécial découlant ou supposé découler d'un retard de livraison ou d'un dysfonctionnement ou d'une panne de l'équipement. La responsabilité du vendeur pour toute autre perte ou tout autre dommage découlant de ou lié à la fabrication ou à l'utilisation de l'équipement vendu, y compris les dommages dus à la négligence, ne dépassera en aucun cas le prix de l'équipement que nous avons fourni.

Soumissions — Toute offre de prix ou de conditions doit être acceptée dans les 30 jours. Sauf indication contraire, les prix sont F.O.B. notre usine. Les prix ne comprennent pas les taxes de vente, d'utilisation, d'accise ou autres charges gouvernementales sur la production, l'expédition ou l'installation de l'équipement couvert par les présentes, et le cas échéant, ces taxes ou charges, actuelles ou futures, seront facturées séparément et payées par l'acheteur.

Garantie de prix — Tous les prix des unités résidentielles et des accessoires sont garantis dans les 90 jours suivant la réception du bon de commande par le vendeur. Le vendeur se réserve le droit de réviser le bon de commande après 90 jours pour refléter le prix réel, à sa seule discrétion. L'acheteur sera informé de la révision par le vendeur et devra réviser le bon de commande avant que la commande ne soit mise en production.

Livraison — Toute date de livraison indiquée est approximative et, bien que le vendeur fasse de son mieux pour effectuer les livraisons conformément à cette date, le vendeur ne peut être tenu responsable des retards de livraison ou des dommages qui en découlent. L'acheteur est seul responsable de la transmission des informations de livraison appropriées. Tous les frais facturés au vendeur par les transporteurs de fret, en raison d'une adresse incorrecte fournie par l'acheteur, seront facturés à l'acheteur. Sauf indication contraire, le mode d'expédition sera choisi par le vendeur, à sa seule discrétion.

Conditions générales

Facturation et retenue — Le Vendeur se réserve le droit de facturer l'Acheteur conformément à un accord de facturation et de retenue si l'Acheteur ne prend pas livraison à une quelconque Date de livraison prévue. Pour chacun de ces lots de produits non livrés, l'acheteur accepte que : (i) l'acheteur s'est engagé de manière ferme à acheter ce produit, (ii) le risque de propriété de ce produit est transféré à l'acheteur, (iii) ce produit sera facturé et conservé à des fins commerciales légitimes, (iv) si aucune date de livraison n'est déterminée au moment de la facturation, le vendeur aura le droit d'expédier le produit à l'acheteur dans les trois mois suivant la facturation, et (v) l'acheteur sera responsable de toute diminution de la valeur marchande de ce produit liée à des facteurs et circonstances indépendants de la volonté du vendeur. L'acheteur peut également se voir facturer des frais d'administration et de stockage raisonnables, à la discrétion du vendeur.

Paiement et crédit — En l'absence d'une disposition spécifique contraire, les conditions sont nettes et le paiement est effectué en totalité avant l'expédition. Les conditions de paiement à 30 jours nets sont soumises à la réception de votre bon de commande et à notre décision d'approbation de crédit. Si des livraisons partielles sont effectuées, les paiements seront dus comme ci-dessus, au prorata. Les prix du vendeur en vigueur au moment de chaque expédition s'appliquent.

Transfert de propriété — Le Vendeur conserve la totalité du titre de propriété et tous les droits légaux relatifs à la propriété de tout équipement expédié avant la réception du paiement. Le transfert de propriété à l'acheteur a lieu à la réception dans nos bureaux du paiement intégral de l'équipement et de tous les frais connexes encourus pour l'expédition, la manutention, la documentation, les frais de service ou les frais de recouvrement. L'acheteur ne peut transférer la propriété de l'équipement en question de quelque manière que ce soit avant l'acquittement complet de toutes les dettes envers le vendeur qui sont directement liées à l'achat dudit équipement.

Annulation et retours — Toute commande qui a été acceptée par le vendeur ne peut être annulée qu'avec le consentement du vendeur, qui sera donné à condition que l'acheteur accepte de payer au vendeur des frais d'annulation raisonnables. Le vendeur n'acceptera pas le retour d'une marchandise pour un crédit, à moins qu'il n'ait donné son accord écrit à l'avance.

Conditions générales — Le montant minimum de la commande est de 50,00 USD. Les commandes d'un montant inférieur à 50,00 USD, hors fret ou taxes, feront l'objet d'une facturation d'un " complément de commande minimum " correspondant à la différence entre le montant commandé et 50,00 USD. Toutes les commandes sont soumises à l'acceptation du Vendeur à son bureau principal. Aucune modification orale ou ultérieure de l'une quelconque des dispositions générales qui précèdent ou de l'un quelconque des termes ou conditions d'une commande ne sera contraignante si elle n'a pas été convenue par écrit par le Vendeur et l'Acheteur.

Droits et taxes — Un droit de douane est un tarif ou une taxe imposée aux marchandises lorsqu'elles sont transportées au-delà des frontières internationales. L'objectif des droits de douane est de protéger l'économie, les résidents, les emplois, l'environnement, etc. de chaque pays en contrôlant le flux de marchandises, en particulier les marchandises restrictives et interdites, qui entrent et sortent du pays. Le "taux de droit de douane" est un pourcentage. Ce pourcentage est déterminé par la valeur d'achat totale du ou des articles payés dans un pays étranger et non en fonction de facteurs tels que la qualité, la taille ou le poids.

Taux de droits plus élevés — Les États-Unis peuvent imposer un taux de droit beaucoup plus élevé que la normale sur les produits de certains pays. Actuellement, les États-Unis ont imposé un taux de droits de 100 % sur certains produits de l'Autriche, de la Belgique, du Danemark, de la Finlande, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Portugal, de l'Espagne, de la Suède et de l'Ukraine.